

Union internationale des magistrats
Première commission d'étude; Réunion annuelle à Abidjan (Octobre 28-31 2002)
Questionnaire

**Le rôle et les fonctions des conseils supérieurs de justice, ou des organismes analogues,
en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des systèmes judiciaires
nationaux**

Remarques préliminaires:

Dans beaucoup de pays du droit continental il y a un organisme (une institution) connu comme "Conseil supérieure de la magistrature" ou avec une dénomination similaire (par exemple "Commission des services judiciaires"). Là où il y a un organisme de ce genre sa composition et ses fonctions varient dans un certain mesure d'un pays à l'autre, mais le concept est en fond le même et il y a des éléments fondamentaux qui sont communs.

En général les conseils supérieurs de la magistrature, ou les organismes analogues, sont composés en grande partie par des juges (magistrats) ou par une majorité de juges. De tels conseils jouent un rôle dans la désignation des juges (magistrats), la nomination des juges, la promotion des juges, la nomination des présidents de tribunal et dans la formation continue des juges. Dans certains cas ils ont aussi une fonction concernant la discipline des juges (magistrats), l'évaluation du travail des juges, le budget du pouvoir judiciaire et l'allocation des ressources au pouvoir judiciaire. Comme cela a déjà été mentionné, tous les conseils n'ont pas les mêmes attributions ou la même composition mais la description générale donnée plus haut sur leur rôle doit permettre aux pays qui ne connaissent pas une telle institution d'identifier dans leur pays un ou des organisme s'en rapprochant pour pouvoir répondre au questionnaire.

1. Institution/Composition

- 1.1 Y- a t-il un conseil supérieur de la magistrature ou un organisme analogue, ou des organismes analogues, dans votre système judiciaire? (dans l'affirmative, le dénommer)
- 1.2 Faites un court résumé sur rôle ou la fonction de l'organisme /des organismes répondant ou s'approchant de cette définition.
- 1.3 Qui sont membres de l'organisme? (nombre, composition et qualifications).
- 1.4 Comment l'organisme est-il constitué et comment fonctionne la procédure de nomination des membres ?
- 1.5 Est-ce qu'il y a une majorité de juges (magistrats) dans l'organisme?
- 1.6 Est-ce qu'il y a des membres de l'organisme qui sont élus par des juges (magistrats) et si oui, en quelle proportion ? pour quelle durée les membres sont-ils désignés; y a t-il des motifs particuliers permettant de mettre fin à leur mandat ? Un membre peut-il être destitué de ses fonctions contre sa volonté et si oui, sous quelles conditions?

1.7 Dans quelle mesure le pouvoir exécutif (gouvernement) ou le pouvoir législatif exerce t-il *de facto* une influence sur le fonctionnement de l'organisme au travers des règles de composition, ou sur son fonctionnement dans ses attributions judiciaires ou non judiciaires ?

2. Responsabilités du Conseil supérieur de la magistrature ou de l'organisme analogue

(Si le Conseil supérieur de la magistrature ou l'organisme analogue n'ont de responsabilité dans un domaine particulier, tel que mentionné ci dessous, merci d'indiquez, en précisant seulement son nom, l'autorité qui a en charge cette responsabilité)

2.1 La Cour suprême est-ce qu'elle est subordonnée au conseil supérieur de la magistrature? Si oui, dites dans quelle mesure.

2.2 Le rôle dévolu au conseil supérieur de la magistrature ou à l'organisme analogue entraîne t-il un partage de pouvoir avec des personnes ou des représentants non judiciaires et heurte t-il le principe de la séparation des pouvoirs entre le pouvoir judiciaire et les autres pouvoirs de l'Etat, c'est à dire les pouvoirs exécutifs et législatifs ?

2.3 Le conseil / l'organisme est-il chargé de la nomination ou de la désignation des juges (magistrats) ? Dans l'affirmative, décrivez le processus.

2.4 Le conseil / l'organisme est-il chargé de la promotion des juges (magistrats) ? Dans l'affirmative, décrivez le processus.

2.5 Le conseil/ l'organisme est-il chargé de la nomination des présidents de tribunaux (procureurs) ? Dans l'affirmative, donnez les précisions nécessaires.

2.6 Le conseil / l'organisme exerce t-il une responsabilité en ce qui concerne l'organisation de la formation ou de la formation continue des juges (magistrats) ? Dans l'affirmative, donnez les précisions nécessaires.

2.7 Le conseil / l'organisme exerce t-il une responsabilité en ce qui concerne l'opportunité d'ouvrir une procédure disciplinaire, ou d'instruire une telle procédure contre un juge magistrat) ? Dans l'affirmative, donnez les précisions nécessaires.

2.8 Le conseil / l'organisme exerce t-il une responsabilité en ce qui concerne l'évaluation du travail d'un juge (magistrats) ? Dans l'affirmative, donnez les précisions nécessaires.

2.9 Le conseil / l'organisme exerce t-il une responsabilité en ce qui concerne l'élaboration ou la préparation du budget du pouvoir judiciaire? Dans l'affirmative, donnez les précisions nécessaires.

2.10 Le conseil / l'organisme exerce t-il une responsabilité en ce qui concerne l'allocation des ressources (personnel, moyens) dans le cadre du budget approuvé par le parlement ou par le gouvernement? Si oui, donnez une brève description.

- 2.11 Y a-t-il d'autres attributions significatives qui n'auraient pas encore été évoquées ? (par exemple l'élaboration d'un code d'éthique de la magistrature)

3. Le Conseil supérieur et (a) l'indépendance de la magistrature et (b) ses avantages et désavantages

(A noter: Dans quelques pays le point de savoir si un Conseil supérieur doit être créé ou non est au centre d'un débat permanent, lié à la question de l'indépendance de la magistrature. A cet égard l'expérience des juges des associations des autres pays peut être intéressante).

- 3.1 Si votre pays connaît un tel organisme (Conseil supérieur de la magistrature), merci d'énumérer brièvement, les avantages et les désavantages du système.
- 3.2 Si votre pays ne connaît pas un tel organisme (CSM):
- a) La création d'un organisme de ce genre est-elle prise en considération?
 - b) Quels avantages ou désavantages voyez vous ?

4. Particularités/Critiques

- 4.1 Existe-t-il dans votre pays des particularités concernant le Conseil supérieur de la magistrature ou l'organisme analogue, qui pourraient présenter un intérêt particulier en terme de comparaison internationale ?
- 4.2 Quelles sont les problèmes particuliers posés dans votre pays par le fonctionnement du Conseil de la magistrature/de l'organisme analogue ?
- 4.3 Des réformes sont-elles en cours de discussion ou de proposition ?

5 Sujets

- 5.1 Quel sujet proposez-vous pour la prochaine réunion de la 1^{ère} commission d'étude?

Binningen/Suisse, Dublin/Irlande, Wien/Autriche
 La Présidence de la 1^{ère} Commission d'étude
 Stephan Gass, John L. Murray, Gerhard Reissner